

# eres.

## La Vie

### Le nouveau contrat d'assurance vie Eres

#### Caractéristiques du produit



# Pourquoi une offre d'Assurance vie ?

eres.  
La Vie

## NOTRE OBJECTIF

Vous proposer une gamme de produits individuels et collectifs complète et de qualité en répondant aux enjeux de la société actuelle.

# Eres La Vie : Contrat d'assurance vie associatif.

## Principe du contrat associatif

L'épargnant adhère à un contrat souscrit entre l'association et l'assureur.

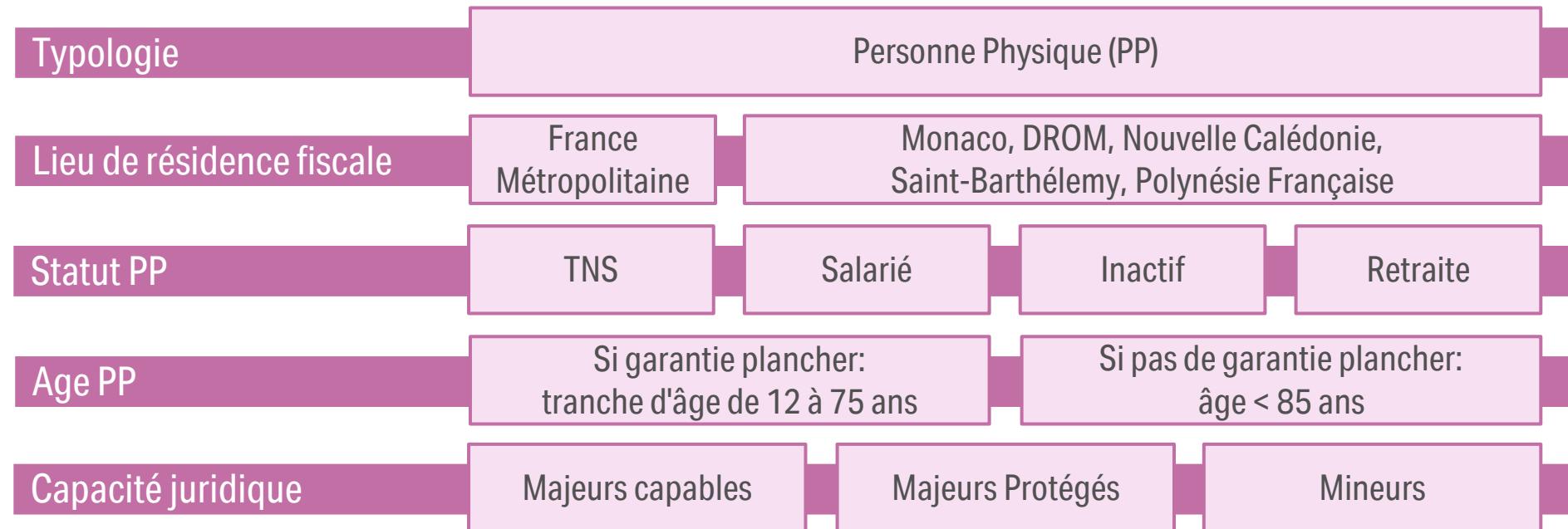
Il bénéficie du soutien de l'association qui a pour objet de :

- défendre leurs intérêts vis-à-vis de l'assureur gestionnaire,
- les représenter et exercer un rôle vis-à-vis du gouvernement et des pouvoirs publics,
- accompagner les adhérents pour faire valoir leurs droits (transferts, réclamations...),
- proposer des évolutions aux contrats,
- promouvoir la cause de l'épargne retraite.

### A RETENIR

Contrairement à l'ensemble des associations de la place (AGIPI, AFER, GAIPARE...), PERF est une association indépendante des assureurs. Au travers du lien étroit avec Eres, constitue un gage d'attention particulier de PERF aux problématiques de distribution.

# Marché cible du contrat.

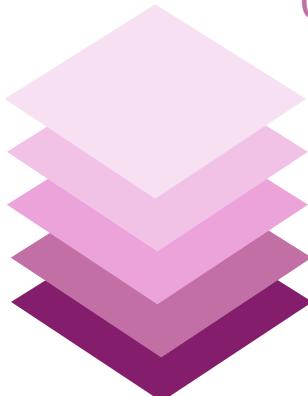


*Horizon d'investissement moyen/long terme : > 3 ans*



03/04/2023

**A NOTER:** Les mineurs et les majeurs protégés pourront souscrire via une souscription papier uniquement.



## Objectifs d'investissement

- *Faire une opération d'épargne*
- *Transmettre un capital*
- *Financer un projet futur*
- *Disposer de revenus complémentaires*
- *Utiliser le contrat comme un instrument de garantie*

# Les modalités d'investissement.

## Versement Initial

### Gestion Libre

Montant min obligatoire : 500€

Montant min par support : 25€

### Gestion pilotée / GPàD\*

Montant min par profil : 500€

Montant min par support : 25€

## Versements libres complémentaires

### Gestion Libre

Montant min : 500€

Montant min par support : 25€

### Gestion pilotée / GPàD\*

Montant min par profil : 500€

Montant min par support : 25€

## Versements libres programmés

### Gestion Libre

Montant min : 150€/mois ou par trimestre

Montant min par support : 25€

### Gestion pilotée / GPàD\*

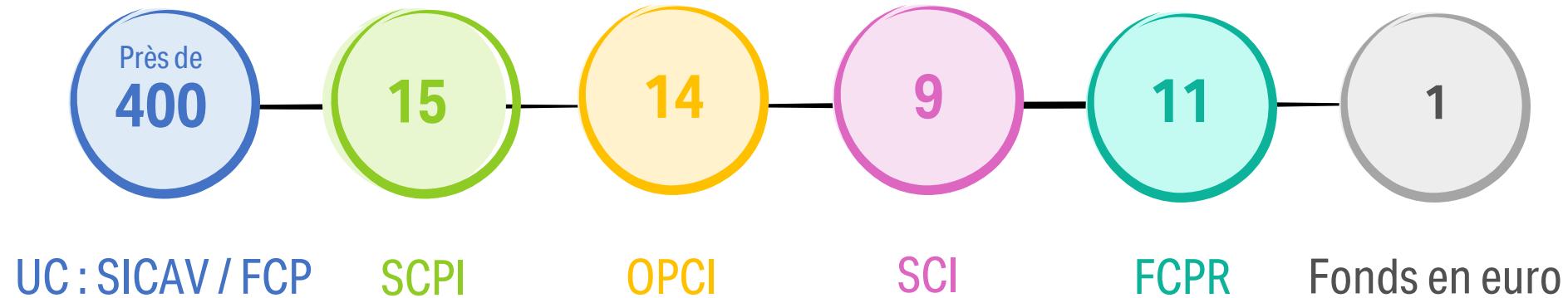
Montant min par profil : 150€/mois

Montant min par support : 25€

**NB :** Chaque versement (VI, VL, VLP) doit comporter un minimum de 25% investi en UC.



# Gamme financière : nombre de fonds par nature juridique.



## A RETENIR

Plus d'un tiers des supports en unités de compte présents au contrat détiennent au moins un des trois labels ISR (Investissement Socialement Responsable), Greenfin (Investissement dans la transition énergétique et écologique) ou Finansol (Financement des entreprises solidaires d'utilité sociale).

# Les modalités d'investissement.

GP/GPàD 100% ISR

## Gestion Libre

Elle permet à l'adhérent de choisir la répartition de son épargne entre les différents types de supports proposés.

## Gestion Pilotée (GP) : 15 profils

Elle permet à l'adhérent de confier la gestion de son épargne à l'assureur qui la réalise avec le conseil d'un gestionnaire financier selon l'orientation de gestion choisie par l'adhérent.  
Rééquilibrage automatique tous les trimestres.

## Gestion Pilotée à Désensibilisation (GPàD) : 15 profils

Elle permet à l'adhérent de confier la gestion de son épargne à l'assureur avec le conseil d'un gestionnaire en diminuant le risque financier de l'épargne de l'adhérent en fonction d'une grille de désensibilisation progressive du capital, au fur et à mesure qu'il approche l'âge cible de désensibilisation qui est fixé à 70 ans maximum, et en fonction du profil retenu.

### LES OPTIONS DE GESTION FINANCIERE

- Option « investissement progressif »
- Option « sécurisation des plus-values »
- Option « limitation des moins-values relatives »

# Grilles de Gestion Pilotée à Désensibilisation (GPàD)

## Eres La vie (15 grilles 100% ISR)

Profil HR Défensif ISR

Profil HR Tempéré ISR

Profil HR Offensif ISR

Profil HR Défensif ISR Immo 30%

Profil HR Défensif ISR Enjeux Santé & Bien-être 30%

Profil HR Défensif ISR Enjeux Technologiques 30%

Profil HR Défensif ISR Enjeux Futurs 30%

Profil HR Tempéré ISR Immo 30%

Profil HR Tempéré ISR Enjeux Santé & Bien-être 30%

Profil HR Tempéré ISR Enjeux Technologiques 30%

Profil HR Tempéré ISR Enjeux Futurs 30%

Profil HR Offensif ISR Immo 30%

Profil HR Offensif ISR Enjeux Santé & Bien-être 30%

Profil HR Offensif ISR Enjeux Technologiques 30%

Profil HR Offensif ISR Enjeux Futurs 30%

ISR avec une  
poche thématique  
ou immobilier

# Grilles de Gestion Pilotée (GP)

## Eres La vie (15 grilles 100% ISR)

Profil Défensif ISR

Profil Tempéré ISR

Profil Offensif ISR

Profil Défensif ISR Immo 30%

Profil Défensif ISR Enjeux Santé & Bien-être 30%

Profil Défensif ISR Enjeux Technologiques 30%

Profil Défensif ISR Enjeux Futurs 30%

Profil Tempéré ISR Immo 30%

Profil Tempéré ISR Enjeux Santé & Bien-être 30%

Profil Tempéré ISR Enjeux Technologiques 30%

Profil Tempéré ISR Enjeux Futurs 30%

Profil Offensif ISR Immo 30%

Profil Offensif ISR Enjeux Santé & Bien-être 30%

Profil Offensif ISR Enjeux Technologiques 30%

Profil Offensif ISR Enjeux Futurs 30%

ISR avec une  
poche thématique  
ou immobilier

# L'offre FCPR

- Isatis Capital Vie & Retraite
- Extend Sunny oblig et foncier
- Eurazeo Private Value Europe 3 part C
- Ardian Multi stratégies
- NEXTSTAGE CROISSANCE
- APAX PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES
- Eiffel Infrastructures Vertes \_Part C
- MIROVA GREEN IMPACT PRIVATE EQUITY Part B3
- ALTALIFE 2023 Part A
- EURAZEOPRINCIPAL INVESTMENTS Part D
- EURAZEOSTRATEGIC OPPORTUNITIES 3 Part D

## Conditions d'investissement

- Le Support n'est pas éligible aux opérations programmées (telles que versements libres programmés, rachats partiels programmés, sécurisation des plus-values, limitation des moins-values, investissement progressif, rééquilibrage automatique).
- Le support ne peut être sélectionné que dans le cadre de la Gestion Libre.
- Ticket d'entrée : 1 000€
- Investissement possible à 100% sur les FCPR
- En cas de désinvestissement par rachat ou arbitrage dans un délai de 5 ans suivant la date de l'investissement sur ce Support, une pénalité de 5% sera appliquée sur les sommes brutes rachetées ou désinvesties de ce Support

**A noter : Cette pénalité ne s'applique pas en cas de décès**

# L'offre SCPI

- SCPI Edissimmo
- SCPI Efimmo
- SCPI Immorente
- SCPI LF Grand Paris Patrimoine
- SCPI Patrimmo Commerce
- SCPI Patrimmo Croissance
- SCPI PF GRAND PARIS
- SCPI Primopierre
- SCPI Primovie
- SCPI Rivoli Avenir Patrimoine
- SCPI Sélectinvest 1
- SCPI LAFITTE PIERRE
- SCPI ATREAM HOTELS
- SCPI ALTIXIA CADENCE XII
- SCPI ACTIVIMMO

## Conditions d'investissement

- Les SCPI ne sont pas éligibles aux versements libres programmés, ni aux options d'arbitrages programmés (telles que sécurisation des plus-values, stop loss ou limitation des moins-values relatives, investissement progressif, rééquilibrage automatique).

*Pour les SCPI Efimmo et Immorente, l'investissement dans le Support est limité à 50 000 euros par acte*

- Les parts souscrites portent jouissance le premier jour du mois qui suit le mois d'investissement.
- 90% des dividendes sont distribués, réinvestis sur le même support en augmentation du nombre de parts
- En cas de désinvestissement, par arbitrage ou rachat (partiel, partiel programmé, total) dans un délai de 3 ans suivant l'investissement sur ce Support, une pénalité de 3% sera appliquée sur les sommes brutes rachetées de ce Support.

# L'offre OPCI

- OPCI BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE
- OPCI SILVER GENERATION
- OPCIMMO VIE
- OPCI FRANCEUROPE IMMO P
- OFI INVEST ISR EXPERIMMO
- OPCI ALTIXIA VALEUR P
- OPCI EDR IMMO PREMIUM
- PREM OPCIMMO
- LF OPSIS PATRIMOINE PARTENAIRES
- OPCIMMO P
- PREMIUM
- PREIM ISR VIE
- SOFIDY PIERRE EUROPE - PARTS A
- SWISSLIFE DYNAPIERRE

## Conditions d'investissement

Les OPCI ne sont pas éligibles aux versements libres programmés, ni aux options d'arbitrages programmés (telles que sécurisation des plus-values, stop loss ou limitation des moins-values relatives, investissement progressif, rééquilibrage automatique).

Les OPCI sont soumis à des frais d'entrée propres à chaque FCP. Ces frais sont acquis au fonds (pris dans la VL du fonds) et précisés dans l'annexe financière et les DICI (entre 3% et 3,5%).

# L'offre SC/SCI

- SCI PRIMALIANCE IMMO TREND
- SC NOVAXIA R A
- SCI PERIAL EURO CARBONE - PART A
- SC TRAJECTOIRE SANTÉ\_Part A
- SC LF MULTIMMO DURABLE
- 
- SC TANGRAM
- SCI PRIMONIAL CAPIMMO
- SCP LF MULTIMMO – PART LF PHILOSOPHALE 2
- SC SOFIDY CONVICTIONS IMMOBILIERES - PART A

## Conditions d'investissement

Les SCI ne sont pas éligibles aux options d'arbitrages programmés (telles que sécurisation des plus-values, stop loss ou limitation des moins-values relatives, investissement progressif, rééquilibrage automatique).

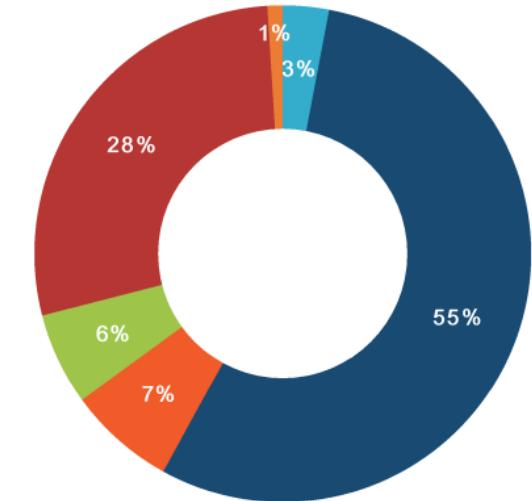
Pour chaque versement, l'investissement sur des SCPI ne doit pas excéder 50% du montant total de l'opération.

Les SC/SCI sont soumises à des frais d'entrée propres à chaque SC/SCI. Ces frais sont acquis au fonds (pris dans la VL du fonds) et précisés dans l'annexe financière et les DICI (entre 1% et 2%).

# Fonds Euro Nouvelle Génération.

Fonds à Capital garanti brut de frais de gestion gérés par Spirica.

- Le Fonds Euro Nouvelle Génération vise une espérance de rendement supérieure que les Fonds Euro "traditionnels", en contrepartie d'une diminution de la garantie en capital.
- Le Fonds Euro Nouvelle Génération est adossé à hauteur de 100% aux captifs du Fonds Euro Nouvelle Génération de Spirica.
- Performance nette de FG 2022 : 2%



■ Actions en direct et OPCVM	■ Obligations
■ OPCVM Obligataires	■ Private Equity et Infrastructure
■ Immobilier (coté et non coté)	■ Liquidités

## CONDITIONS D'ACCES ET DE FONCTIONNEMENT AU 01/12/2022.

- Chaque versement doit comporter un minimum investi de compte fixé à 25%. Ce minimum varie selon le montant du versement réalisé sur le contrat.
- Le montant total brut versé en fonds en euros par le Souscripteur, tous contrats confondus souscrits auprès de Spirica, ne peut excéder 2 000 000 €

# Les frais applicables au contrat Eres La Vie

Frais sur versement GL/GP/ GPàD	4,8% max
Frais de gestion UC en GL	1% max (dérogeable par palier de 0,10 dans la limite de 0,50%)
Frais de gestion UC GP/GPàD	0,85% max (dérogeable par palier de 0,10 dans la limite de 0,40%)
FG Fonds en € Nouvelle Génération	2,3% max
Frais sur arbitrage	GL : 0,5% max / 1 <sup>er</sup> arbitrage annuel gratuit GP / GPàD : les arbitrages entre supports sont gratuits
Frais de sortie	Frais sur quittance d'arrérages de rente : Néant Frais de rachat : Néant

# Commissionnement: même barème que pour le PER !

Affaires nouvelles,  
Versements libres

Encours  
Rémunération sur encours  
en Unités de compte  
(hors SCPI)

Encours  
Rémunération sur autres supports

Arbitrages

Rappel: 1 arbitrage gratuit par année civile

		Commission							
		100% x Frais							
		Tarif Client							
Encours	Gestion Libre	1%	0,90%	0,80%	0,70%	0,60%	0,50%		
Rémunération sur encours en Unités de compte (hors SCPI)	Gestion Pilotée	0,85%	0,75%	0,65%	0,55%	0,45%	0,40%		
		Commission							
Encours	Gestion Libre	1%	0,90%	0,80%	0,70%	0,60%	0,50%		
Rémunération sur encours en Unités de compte (hors SCPI)	Gestion Pilotée	1,40%	1,30%	1,20%	1,10%	1%	0,95%		
		Rémunération sur autres supports				Commissions			
Encours	Encours Euro (y compris phase de rente)				0,20%				
Rémunération sur autres supports	Encours sur support d'attente (délai de renonciation)				0,20%				
	SCPI				Sur encours: 0,20%*				
					Sur dividendes: 8%				

\*En cas de dérogation aux frais maximum du contrat, la rémunération sera diminuée de la dérogation offerte au Client et pourra aboutir à une reprise de commission

		Commission	
		Montant de l'arbitrage	
		Commission = Frais	
Arbitrages			



# Modalités de sortie du contrat.

## Rachat Partiel

Montant de l'opération (min) : 500€  
Montant désinvesti par support (min) : 50€

Solde par support : 50€  
Solde par profil : 500€  
Solde Valeur atteinte : 500€

## Rachat Partiel Programmé

Montant min :  
150€ / mois  
450€/trimestre  
900€/ semestre ou  
1 800€/an (dont solde valeur atteinte 500€)

Montant min par support : 50€

## Rachat Total

NC

# Comment faire mes opérations?

## SOUSCRIPTION

Via votre espace partenaires – Parcours de souscription avec signature électronique

## VERSEMENT/ARBITRAGE

Formulaire sur votre espace partenaires  
Le numéro de contrat permettra de générer automatiquement les informations concernant votre client  
Signature électronique

## RACHAT/AVANCE

Formulaire papier à envoyer par e-mail

ENSEMBLE FAISONS GRANDIR LE PARTAGE DU PROFIT

# Merci !

e.



## MENTIONS LEGALES

Eres, siège social au 115 rue Réaumur, 75002 Paris, Société par Actions Simplifiée, 484 868 948 RCS Paris, ORIAS N°0702 3020, courtier en assurances RC Professionnelle et Garantie Financière conforme aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances.

Eres gestion, filiale à 100% de Eres, est une société de gestion de portefeuille, agrément AMF n°GP07000005, Société par Actions Simplifiée, RCS PARIS 493 504 757.

Eres assurances, filiale à 100% de Eres, est une société d'assurances, Société par Actions Simplifiée, RCS PARIS 809 096 233, ORIAS N° 1500 2233, courtier en assurances RC Professionnelle et Garantie Financière conforme aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances.

Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société.

Il est précisé expressément que la société n'est pas conseil juridique, et que le destinataire fera son affaire de la relecture de toute documentation par tout conseil juridique de son choix et de l'éventuel dépôt ou enregistrement auprès des administrations compétentes. Ce document est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs sont dans un but unique d'illustration, et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs. La référence à un classement/prix/performance ne préjuge pas de l'évolution future de ces OPC ou de la société de gestion. La société n'est pas responsable des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La société est tenue par une obligation de confidentialité absolue vis-à-vis de tiers sur l'ensemble des informations portées à sa connaissance en cours de mission et sans limitation de durée. Eres s'engage à respecter la règlementation sur la protection des données. Notre politique de protection des données est accessible sur notre site internet : [https://www.eres-group.com/pdf/Politique\\_protection\\_des\\_donnees\\_personnelles.pdf](https://www.eres-group.com/pdf/Politique_protection_des_donnees_personnelles.pdf)

Les risques, les frais courants et les autres frais d'un fonds sont décrits dans le KIID/DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, KIID/DICI, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com) et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KIID/DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

Sources : Eres, Eres gestion ou Morningstar Rating : Tous droits réservés.